

BURKINA FASO

La volatilité divise les producteurs et les consommateurs

► Un article de Inoussa Maïga

Au Burkina Faso, les producteurs et les consommateurs ne sont pas égaux face à la spéculation. Et parmi les producteurs agricoles, il existe différentes manières d'affronter la volatilité des prix. D'un côté, il y a ceux qui arrivent à stocker leurs produits, le plus souvent grâce à leur affiliation à une organisation paysanne. De l'autre, on trouve les isolés, quatre à cinq fois plus nombreux, qui sont contraints de vendre au moment où les prix sont bas et de racheter plus cher pour leur propre consommation.

Une minorité est en mesure de spéculer

Dans le nord-ouest du Burkina, l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles (UGCPA), une société coopérative, développe depuis une vingtaine d'années de nombreux outils pour permettre à ses membres de spéculer sur la variation des prix agricoles. Traditionnellement, le marché agricole burkinabé est caractérisé par des prix bas à la récolte, entre octobre et janvier, et des prix plus élevés en période de soudure, de juillet à septembre. À la récolte, l'UGCPA achète au prix du marché les excédents céréaliers de ses membres, qu'elle stocke dans ses magasins pour les vendre au moment où les prix sont plus rémunérateurs. Cette organisation paysanne (OP) procède également à des paiements anticipés, en cours de campagne, de la production d'une partie de la récolte que les membres, en manque de liquidités, s'engagent à livrer.

L'UGCPA profite des bénéfices générés par la vente différée pour constituer un fonds de sécurité qui lui permet de combler le déficit et d'éviter d'endetter ses membres au cas où le prix à la récolte est supérieur au prix de cession lors des achats anticipés. L'OP a pu se constituer un fonds de roulement qui lui permet de préfinancer les charges de commerciali-

sation (collecte, stockage, transport) et d'offrir plusieurs services agricoles à ses membres: crédits intrants, formations, achat anticipé, etc.

D'autres producteurs isolés et vulnérables

Malheureusement, ces initiatives restent limitées à des échelles très locales et profitent à très peu de producteurs. L'UGCPA ne compte que 2100 membres dans une région où on dénombre plus de 300 000 exploitations agricoles. Seul un producteur sur quatre est membre d'une OP. Ils sont plusieurs millions à n'avoir que leurs récoltes pour survivre. «*C'est sur ça qu'ils comptent pour répondre à tous leurs besoins: alimentaires, financiers, sanitaires et scolaires pour leurs enfants, etc.*», explique Bassiaka Dao, président de la Confédération paysanne du Faso (CPF). De nombreux petits producteurs isolés n'ayant pas la capacité de stocker leurs récoltes sont talonnés par des besoins urgents en trésorerie et obligés de brader leurs produits au moment de la récolte ou parfois avant même d'avoir récolté. Les prix étant à leur niveau le plus bas, ces producteurs sont obligés de vendre plus qu'il n'en faut.

Que faire pour sortir les producteurs de ce cercle vicieux ?

Selon Lacina Berthé, riziculteur burkinabé et président du Comité interprofessionnel du riz du Burkina (Cirb), «*pour arriver à augmenter l'offre nationale, c'est à l'État d'investir pour multiplier les aménagements, de stimuler les producteurs et de leur permettre de vendre leur produit à un juste prix*». Il s'attaque également aux subventions de l'État sur les engrais, qui «*sont un cadeau empoisonné*». Car les producteurs bénéficiaires sont contraints de céder en contrepartie au moins 15% de leur récolte, à un prix peu rémunérateur, à la Société nationale de gestion des stocks

Inoussa Maïga

est journaliste et chargé de programme chez Jade productions (Burkina Faso)
<http://www.jadeproductions.info/>



Dans les bureaux d'une organisation paysanne au Burkina Faso.

de sécurité alimentaire (Sonagess). « *Le producteur n'est pas là pour nourrir les gens et s'asseoir les mains vides, dans la pauvreté* », balance-t-il. « *Ce que je proposerais est qu'on permette aux producteurs de vendre leur riz à un bon prix, par exemple à 200 francs le kilo* (ndlr : le prix planché actuel est de 128 francs). *L'État pourra utiliser ses subventions pour baisser les prix pour le consommateur.* »

Centrale d'achat de céréales : une fausse bonne idée ?

Le gouvernement burkinabé envisage de mettre en place une centrale d'achat de céréales pour lutter contre la volatilité des prix de denrées alimentaires et ses conséquences sur les producteurs et les consommateurs. Si du côté de la Ligue des consommateurs on s'en réjouit, l'idée est cependant mal vue à la CPF, pour qui la priorité est d'abord d'accroître la production nationale.

Le marché des céréales est caractérisé par une forte atomisation de ses acteurs. On y trouve beaucoup de petits commerçants faiblement organisés et ne disposant pas de capitaux pour acheter et stocker sur une longue période. On note également plusieurs millions de petits producteurs de céréales qui produisent pour assurer leurs propres besoins alimentaires tout en vendant une partie individuellement aux commerçants.

Les organisations paysannes pratiquent souvent la vente groupée des produits de leurs membres. Mais leur action porte sur des quantités insuffisantes pour prétendre sécuriser le marché national. « *Suite à la crise de 2011, quand le ministre du Commerce a fait le point des stocks, on n'avait même pas assez de céréales pour approvisionner la ville de Ouagadougou pendant trois jours, alors ne parlons pas du territoire national* », explique Pierre Nacoulma, président de la Ligue des consommateurs du Burkina (LCB).

Profiter des bénéfices de la vente différée.

La crise alimentaire de 2008 et le renchérissement du coût de la vie qui s'en est suivi ont contraint l'État à réinvestir dans le secteur productif et à réguler le marché à travers, entre autres, la Société nationale de gestion des stocks de sécurité alimentaire (Sonagess). Initialement chargée de collecter, garder, d'entretenir le stock national de sécurité, ainsi que le stock d'intervention, la Sonagess a depuis 2011 une nouvelle mission, celle de gérer le stock commercial de régulation. « *Celui-ci a été introduit pour permettre à la Sonagess de l'utiliser comme facteur de régulation des prix. Les zones où il y a des pics de prix, la Sonagess peut y inter-*

venir, en vendant les produits moins cher que sur le marché. Car souvent les prix grimpent par manque d'offre. Il y a des zones très enclavées que les opérateurs économiques ne peuvent pas atteindre et où ils refusent même d'aller », explique Charles Tinga Sawadogo, directeur général de la Sonagess. Il ajoute que le stock commercial de régulation permet également à la Sonagess de collecter auprès des producteurs en achetant au bord du champ.

Plus d'État, moins de privé ?

Malgré les multiples actions entreprises, les prix des produits de grande consommation demeurent volatils. La fixation des prix par l'État pour certains produits comme le riz, le sucre, et les tentatives de rationaliser les marges des commerçants ne sont d'aucun secours pour les consommateurs qui observent avec impuissance les prix grimper. Depuis quelque temps, le gouvernement projette la mise en place d'une centrale d'achat de céréales, sur le modèle de la Cameg (Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques) qui permet aujourd'hui au plus grand nombre d'accéder aux médicaments génériques. « *Nous attendons la décision politique, qui sera soit de créer une structure nouvelle soit de renforcer la Sonagess et, si possible, modifier ses statuts pour lui confier le rôle de centrale d'achat* », confie Charles Tinga Sawadogo.

Pierre Nacoulma, président de la LCB, est un partisan enthousiaste de cette idée. « *La mise en place de la centrale d'achat est pour nous la solution définitive à la croix et la bannière que les consommateurs connaissent aujourd'hui* », déclare-t-il sans détour.

Selon le DG de la Sonagess, trois arguments militent en faveur de la centrale d'achat. « *Le premier, c'est qu'on pourra faire des achats massifs et donc obtenir des réductions auprès des fournisseurs (...). Imaginez pour le riz par exemple qu'on ait des stocks pour six mois. Imaginez la quantité. Ça nous permet sur le marché international d'avoir des prix compétitifs pour pouvoir non seulement sécuriser le marché burkinabé sur le long terme, mais aussi permettre aux consommateurs d'avoir les produits à des prix satisfaisants* ». Le second avantage qu'offrirait la centrale est la possi-

[Suite à la page suivante](#) ➤

> bilité de choisir la qualité des produits à offrir aux consommateurs burkinabé. « Quand l'importation est dérégulée, comme c'est le cas aujourd'hui, il est vraiment difficile d'en assurer la qualité. La centrale garantirait une meilleure qualité des produits importés », poursuit M. Sawadogo. « Et le troisième argument, c'est qu'on pourra maîtriser les importations puisqu'on tient compte aussi de la production nationale, pour que l'importation ne nuise pas aux efforts de nos producteurs », termine-t-il.

La priorité serait-elle ailleurs ?

Du côté des producteurs, on ne semble pas partager cet enthousiasme autour de l'idée de la centrale. Bassiaka Dao, président de la CPF, est même contre : « Les idées semblent bonnes quand on les présente sur le papier ou quand on les imagine. Mais en réalité ça ne fonctionne pas. » Il justifie son scepticisme : « Si on parle de centrale aujourd'hui, c'est pour acheter quelque chose qui n'existe pas. Vous voulez une centrale d'achat, mais

ceux qui doivent produire les grains n'en ont pas suffisamment pour eux-mêmes. Où allez-vous trouver les grains pour alimenter la centrale d'achat ? »

Pour le président de la CPF, mettre en place une centrale d'achat au stade actuel, où le niveau de production du pays est loin de couvrir les besoins des populations, équivaldrait à ouvrir davantage la voie à l'importation. « Ça sera une centrale d'achat de produits agricoles importés. On va vivre de l'importation, ce qui va détruire davantage notre agriculture. Un pays qui vit de l'importation, est un pays qui n'a plus les moyens de sa politique », renchérit-il.

La priorité pour le président de la CPF serait d'accroître l'investissement agricole pour « booster » la production. « C'est-à-dire permettre aux petits producteurs d'avoir des équipements, des moyens financiers, des moyens et des connaissances pour mieux produire en quantité et en qualité. Tant qu'on n'atteindra pas un

certain niveau de production, les prix vont continuer à flamber. Seul un bon niveau de production peut permettre de stabiliser le marché », soutient Bassiaka Dao.

Mais pour Charles Tinga Sawadogo, directeur général de la Sonagess, « ce n'est pas en un jour ou en une année qu'on atteindra le niveau de production qui satisfera les besoins actuels de nos populations ». Il ajoute : « Pour le moment, la centrale d'achat peut importer l'équivalent du déficit alimentaire national jusqu'à ce que nous atteignons l'autosuffisance. Mais en même temps que nous importons, nous encourageons la production ». Le directeur de la Sonagess se dit conscient du risque que les importations signent l'arrêt de mort de la production locale. « Pour éviter que le riz importé ne concurrence, de quelque manière, le riz produit chez nous, la centrale collecterait d'abord la production nationale et, en fonction du déficit, procéderait à des importations pour couvrir les besoins des Burkinabé », propose-t-il. ■